Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux

Bureau de la réglementation et de la mise sur le marché des intrants

Dossier suivi par: HP

Réf:



MINISTERE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

LIMAGRAIN EUROPE 5, rue de l'Egalité 28130 CHARTINVILLIERS

Paris, le

2.5 JUN 2015

Objet : Lettre de décision

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, la lettre de décision qui fait suite à votre demande de changement de dénomination sociale du détenteur du produit :

N° Intrant: 210049 - WL84811

(ce n° intrant et ce nom sont à rappeler dans chaque correspondance concernant ce dossier)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délegation,

Le sous-directeur de la qualifé et de la protection des végétaux

Alain TRIDON

*Conformément aux dispositions du chapitre III du titre V du livre II de la partie législative du Code Rural et des textes pris pour son application, les décisions suivantes ont été arrêtées dans les conditions ci-dessous :

Descriptif de l'Intrant

Nointrant: 210049

Nom commercial: WL84811

Produits Phytopharmaceutiques

Type commercial: ADE

Composition: 98,2 % d'acide carboxylique-3-azétidine

Vu la notification de l'Anses 2013-0655 du 27 mai 2013

Le changement de dénomination sociale de la société LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING en LIMAGRAIN EUROPE est accepté.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

2 5 JUIN 2015

Pour le Ministre et par délégation,

Le sous directeur de la manuel et de la protection des végetaux

Alain TRIDON

251, rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15 Tél.: 01.49.55.49.55 - Fax: 01.49.55.59.49

page 2/2